



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

oeufs

Question écrite n° 132180

Texte de la question

M. André Schneider attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur l'avenir des producteurs d'œufs français. La situation de la filière avicole après la mise en conformité des élevages aux normes relatives au bien-être animal exigée par l'Union européenne est en effet préoccupante. Depuis le 1er janvier 2012, une modification totale de matériels et la reconstruction d'un certain nombre d'élevages (environ un million d'euros) réduisent la capacité de certains producteurs d'œufs à moderniser leurs installations. Ajouté à la hausse des prix des aliments pour les poules, cela a entraîné une chute sévère de l'offre. Dans la mesure où l'ensemble des pays membres de l'Union européenne n'ont pas consenti de tels efforts, il lui demande quelles mesures le Gouvernement peut envisager pour soutenir ses éleveurs et indirectement les consommateurs qui ne seront pas épargnés par cette situation de crise.

Données clés

Auteur : [M. André Schneider](#)

Circonscription : Bas-Rhin (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132180

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture et agroalimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 2012, page 3127

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)